

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b> Althen-des-Paluds - Bédarrides - Monteux - Pernes-les-Fontaines - Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	35	Absents non représentés :	5
<b>VOTANTS</b>			<b>42</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 12 février 2018, après convocation légale reçue le 06 février 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

Mme Ingrid APPRIOU, M. Henri BERNAL, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEÏ, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, M. Alain MILON, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT.

**Etaient Absents représentés :**

M. Jean BERARD (pouvoir donné à Mme Maryse TORT), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Serge SOLER), Mme Sylviane FERRARO (pouvoir donné à M. Christian RIOU), Mme Annie GARNERO (pouvoir donné à M. Alain BRES), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Claude PARENTI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Bernard LE MEUR).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Pascal BONNIN, Mme Sandrine BRAUD, Mme Karine CANDALE, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Pierre GABERT** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Donné acte des décisions communautaires**

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

**N° 125 du 16/11/2017**

Signature d'une convention avec le centre de formation Fédération Régionale des Offices de Tourismes et Syndicats d'Initiative PACA (FROSTI) - c/o OMT - 300 Avenue Giuseppe Verdi Allées Provençales - BP 160 - 13605 AIX EN PROVENCE

- Formation « APIDAE 1 et APIDAE 2 - nouvelle plateforme touristique, base de données régionale » durée 21h, soit 3 jours

Tarif 137.50 € HT / Par jour /Par agent Soit 1 237.50 € HT /3 jours/ 3 agents

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 15/02/2018

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 126 du 16/11/2017

Signature de convention concernant la formation AIPR de plusieurs agents territoriaux de la CCSC avec le centre de formation OD Formation - 176 Rue d'Irlande - 84100 ORANGE

- Formation « AIPR » durée 7h, soit 1 jour.

Tarif total de 590 € HT / 7h... Soit 708 € TTC / 7h

La formation sera dispensée sur une journée.

N° 127 du 23/11/2017

Signature de l'avenant n°1 au bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec Monsieur Didier BARNIER, auto entrepreneur, pour la location d'un bâtiment d'activités d'une surface utile de 21 m<sup>2</sup>, pour un loyer mensuel de 63.93 €HT, soit 76.72 €TTC. Prise d'effet à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2017.

N° 128 du 29/11/2017

Contrat de services échanges sécurisés - BL Connect - Chorus Portail Pro pour la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » Signature du marché avec la Société BERGER-LEVRAULT :

Pour un montant annuel de > 750,00 € HT / an

Un montant fixe de frais de mise en services de > 1 750.00 € HT

Un montant fixe d'acquisitions de certificats électroniques > 900.00 € HT

Le contrat prendra effet à la signature de celui-ci et ce pour 3 ans.

N° 129 du 30/11/2017

Contrat de location pour un ensemble de 5 modules pour agrandissement des bureaux Communautaires de la Communauté de Communes «Les Sorgues du Comtat» - Signature du marché avec l'entreprise Constructions Modulaires Services, 1957 Route des Paluds - 13550 NOVES.

\* Frais Fixes « Retour » pour un montant de 2 011,00 € HT

\* Location de l'ensemble : pour un montant de 22,50 € HT / jour calendaire

Le contrat prendra effet au 13 Décembre 2017 pour une durée de six (6) mois fermes.

Le contrat sera renouvelable par tacite reconduction mois/mois pour une durée maximale de douze (12) mois.

N° 130 du 30/11/2017

Entretien et Gestion de l'Aire d'Accueil Communautaire des Gens du voyage de Sorgues - Signature du marché avec l'entreprise VAGO - Impasse des deux Crastes - Parc d'Activités de Buch - 33260 Lateste de Buch pour un montant de :

- Offre de base : 64 876,56 € HT/AN

- Variante Exigée N°1 : 1 306,89 € HT

Le marché est conclu DEUX (2) ans à compter du 1er JANVIER 2018.

N° 131 du 30/11/2017

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SARL « SUD DISTRIBUTION » représentée par son gérant Monsieur Eric SILVESTRE. Bâtiment industriel d'une surface utile de 20,50 m<sup>2</sup>, parcelle cadastrée section I n°122. Activité : Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques.

Le contrat de location est un bail de courte durée de 24 mois, prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 2017 et s'achevant au plus tard le 30 Novembre 2019. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 31.21 €HT, soit 37.45 €TTC.

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 15/02/2018

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 132 du 04/12/2017

Mission de dépôt de deux permis de construire pour l'achat de bureaux modulaires pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat Signature du marché avec M. BERGERET Richard-Architecte 112, Quai Charles De Gaulle – 69006 LYON pour un montant total de 24 500,00 € HT en tranche fermée déclinée en deux (2) phases.

Modalités de paiement :

- Phase 1 => 8 000,00 € HT
- Phase 2 => 16 500,00 € HT (avec possibilité de règlement d'un paiement intermédiaire de 50%, puis du solde).

Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits à l'article 2313 du budget de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

N° 133 du 08/12/2017

Signature d'une convention d'utilisation à titre gracieux pour la Salle Municipale des Fêtes Avenue P. Picasso à Sorgues pour l'organisation de la cérémonie des Vœux de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Cette convention de mise à disposition de la Salle des Fêtes concerne l'organisation des Vœux de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat en date du 22 janvier 2018 de 10 h 00 à 22 h 00.

La Communauté de Communes s'engage à souscrire une assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition. Cette mise à disposition est à titre gracieux, et prendra effet à sa signature.

N° 134 du 11/12/2017

Acquisition de :

- 1 ensemble châssis 19 tonnes et benne à déchets ménagers 14 m<sup>3</sup> environ.
- 1 ensemble châssis 12 tonnes et benne à déchets ménagers 9 m<sup>3</sup> environ.
- 1 benne à déchets ménagers 5 m<sup>3</sup> environ.

Signature des marchés avec les entreprises ci-dessous :

Pour le Lot N°1 : 1 ensemble châssis 19 tonnes et benne à déchets ménagers 14 m<sup>3</sup> environ.

Nom : EUROVOIRIE

Adresse : 40 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS

pour un montant total de 150 300,00 € HT soit 180 360,00 € TTC. (Frais d'Immatriculation Offert).

Pour le Lot N°2 : 1 ensemble châssis 12 tonnes et benne à déchets ménagers 9 m<sup>3</sup> environ

Nom : FAUN Environnement

Adresse : 625 Rue du languedoc 07500 GUILHERAND GRANGES

pour un montant total de 136 065,00 € HT soit 163 278,00 € TTC. (Frais d'Immatriculation Offert).

Pour le Lot N°3 : 1 benne à déchets ménagers 5 m<sup>3</sup> environ

Nom : Bro Méridionale de Voirie

Adresse : 1 Avenue de l'Etang 84000 AVIGNON

pour un montant total de 59 000,00 € HT soit 70 800,00 € TTC. (Frais d'Immatriculation Offert).

N° 135 du 11/12/2017

Offre de Base : « Acquisition de trois Balayeuses Aspiratrices de 5 m<sup>3</sup> pour la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ». Variante exigée N°1 : Acquisition de trois Systèmes alternatifs au désherbage mécanique Frontal. Signature du marché avec MATHIEU 3D - ZI EST – Avenue d'Immercourt – 62000 ARRAS

Pour un montant offre de base : 402 429,00 € HT soit 482 914,80 € TTC

Pour un montant Variante N°1 : 30 747,00 € HT soit 36 896,40 € TTC

Pour un Montant total de 433 176,00 € HT soit 519 811,20 € TTC

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 15/02/2018

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

N° 136 du 11/12/2017

Fourniture de Conteneurs réguliers et accessoires pour la Collecte des Ordures Ménagères et la Collecte sélective sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. Signature du marché avec l'entreprise CITEC Environnement - Agence Marseille 77 Chemin du Vallon de Toulouse 13010 Marseille.

- Montant minimum de commandes..... 30 000,00 € HT/AN

- Montant maximum de commandes..... 100 000,00 € HT/AN

L'accord-cadre commence à la date notifiée dans l'Ordre de Service lors de la Notification pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois.

N° 137 du 11/12/2017

Mise à disposition de bennes et divers matériels, évacuation et valorisation des déchets provenant de la déchetterie intercommunale des Sorgues du Comtat » (Déchetterie quartier des Jonquiers à Pernes les Fontaines) - Signature du marché 2017-411 avec la Société SUEZ RV Méditerranée - Agence Provence - 957, Avenue d'Avignon - 84141 MONTFAVET Cedex pour un montant estimé de 631 322.00 € H.T. Le montant réel du marché sera le produit des prix unitaires et des quantités réellement exécutés.

Le marché est conclu approximativement pour une (1) année à compter de la date de notification. La durée pourra être supérieure ou inférieure à une année, en fonction de la notification d'un nouveau marché qui mettra en œuvre la nouvelle politique d'achat des Sorgues du Comtat.

N° 138 du 12/12/2017

Marché 2015-76 : Petits Travaux d'Ouvrages de Génie Civil sur les Communes de Sorgues et Bédarrides - Signature de l'avenant n° 1 avec le titulaire du marché 4M MEREU BTP - Extension du marché à l'ensemble du territoire de la CCSC. Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

N° 139 du 13/12/2017

Règlement des frais en application du jugement rendu par le Tribunal administratif de Nîmes le 18 Mai 2017 dans le dossier N°1502113 RIPERT D/ CCSC. Versement de la somme de 1 200 € à Monsieur Didier RIPERT, en application du jugement rendu par le Tribunal administratif de Nîmes le 18 mai 2017 dans le dossier N° 1502113 RIPERT D/ CCSC.

N° 140 du 13/12/2017

Contrat Web Accueil de Télégestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage pour l'Aire d'Accueil de la Commune de SORGUES Signature du contrat avec la Société ATYS CONCEPT - 2 Impasse des deux Crastes - 33260 LA TESTE DE BUCH

- Montant maintenance annuel : 1 500,00 € HT soit 1 800,00€ HT

- Frais occasionnel : Main d'œuvre horaire = 90.00€ HT

Main d'œuvre jour = 720.00€ HT

½ journée de formation = 360.00€ HT

Formation par internet = 135.00€ HT

Forfait frais de déplacement = 1 200.00€ HT

Le contrat prendra effet au 01 Janvier 2018, renouvelable par période d'un an pour une durée maximale ne pouvant excéder trois ans.

N° 141 du 18/12/2017

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la Société par Actions Simplifiée « CHM MENUISERIES » représentée par son président Monsieur Christian HUSSON. Bâtiment industriel d'une surface utile de 98 m<sup>2</sup> parcelle cadastrée section I n°786. Activités : Négoce commerce de détail vente

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 15/02/2018

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

pose de menuiseries, achat revente négoce de matériaux du bâtiment et d'objets mobiliers liés au bâtiment. Le contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et s'achèvant au plus tard le 31 décembre 2020. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 289.05 € HT, soit 346.86 € TTC.

N° 142 du 18/12/2017

Fourniture et Acheminement d'énergie électrique pour la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat : Signature d'un Contrat Expert N°1-6QJGPPU-1. Signature d'un contrat avec Electricité de France (EDF) siège 22-30, Avenue de Wagram 75008 PARIS. Domicilié BP 34103 – 13567 MARSEILLE.

Pour un montant d'abonnement mensuel de :

- Site Aire Spectacle Equestre Zone Beaulieu Monteux..... 54,89 € HT
- Site TV Beulac Zone de Beaulieu..... 54,89 € HT
- Site du Pérussier..... 54,89 € HT
- Site Ateliers municipaux (Services Techniques Monteux)..... 37,78 € HT
- Local technique rte Avignon (Bureaux CCSC) ..... 37,78 € HT

Prix Unitaires par postes appliqués à la consommation d'électricité en centimes d'Euros par kWh : Prix détaillés dans le contrat.

La durée du marché est conclue pour 18 (dix-huit) mois à compter du 1 janvier 2018.

N° 143 du 19/12/2017

AVENANT n°1 au Contrat de Gestion d'installation en génie climatique sur différents bâtiments de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat - Signature de l'Avenant avec la Société SOMEGEC SARL – 3 Avenue de l'Orme Fourchu - ZI de Fontcouverte - 84000 AVIGNON pour un montant total de 1 445,00 € HT / AN \* prix détaillés par site dans l'avenant.

L'avenant au contrat prend effet à sa date de signature et ce pour la même durée que le contrat précédemment signé.

N° 144 du 19/12/2017

Mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement d'un parking dans le Parc Notre Dame sur la commune de Monteux - Signature du marché avec le Bureau d'études NB Infra - Les Naïades - 10 Avenue de la Poulasse - 84000 AVIGNON pour un montant total de 8 550,00 € HT soit 10 260,00 € TTC.

N° 145 du 20/12/2017

Suppression de la régie de recettes communautaire pour la délivrance de copies de documents administratifs sur supports papier et électronique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

N° 146 du 20/12/2017

Fourniture et Acheminement d'énergie électrique active nécessaire à l'alimentation en continu et sans altération des besoins de points de livraison sur Sorgues et Bédarrides Signature d'un Contrat avec TOTAL ENERGIE GAZ - 2 Place Jean Miller- La Défense 6 – 92400 COURBEVOIE.

Prix Unitaires par postes appliqués à la consommation d'électricité en centimes d'Euros par kWh : prix détaillés dans le contrat.

La durée du marché est conclue à compter du 21 décembre 2017 et jusqu'au 30 juin 2019.

N° 147 du 28/12/2017

Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment d'activités sur le site du Pérussier à Monteux avec la SARL CONCEPT SPECTACLES PRODUCTIONS (CSP) représentée par son gérant Monsieur HARFI Jean-Jacques. Bâtiment industriel d'une surface utile de 60 m<sup>2</sup> parcelle cadastrée section I n°914. Activité : stockage de matériel destiné à des

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 15/02/2018

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

« activités récréatives et de loisirs ». Le contrat de location est un bail de courte durée de 12 mois, prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2018. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à 92.93 € HT, soit 111.51 € TTC.

N° 148 du 29/12/2017

Contrat de collecte des colonnes aériennes ou enterrées en verre sur les communes de Sorgues et de Bédarrides - Signature du contrat avec la Société DELTA VALORISATION Chemin de la Palud 84100 ORANGE.

\* pour un montant :

- Levée et vidage .....36,00 € HT/Tonne
- Evacuation et transport .....78,00 € HT/rotation/minimum 3 colonnes

Le contrat prendra effet au 15 janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019. Il pourra être renouvelé tacitement (2) deux fois par période annuelle (01/01/2020 au 31/12/2020 et 01/01/2021 au 31/12/2021).

N° 149 du 29/12/2017

Emprunt ZAC de Beaulieu – Mise en place d'un nouvel emprunt avec la Caisse d'Epargne et remboursement du prêt A291401F pour un montant de capital restant dû de 28 631 578 .96 € auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse. Nouveau prêt d'un montant global de 28 631 578.96 € auprès de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.

La durée totale du prêt sera de 192 mois avec un différé en capital de 24 mois. Le remboursement du prêt sera trimestriel, le taux est de EURIBOR 3 mois + 1.50%. La commission d'engagement est de 0,30%. Les autres conditions sont précisées dans le contrat.

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian GROS, Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, PREND ACTE** des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le :  
Affiché le : 15/02/2018